

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2012
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 10 Mars 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Sélection Départemental 14 - Masculins nés en 2012

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes masculins nés en 2012, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

DIMANCHE 22 MARS 2026, à BIHOREL
Gymnase Hébert, Allée G. Philippe, Domaine du Chapitre
Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 2)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- **Des chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- **Des affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- **Des affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

SSD 15 : Dimanche 29 Mars 2026 (journée) - à LILLEBONNE

ICN : Tournoi National « Trophée Michel BARBOT » - Weekend du 4/5 Avril 2026 - à BULLY LES MINES

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2012**

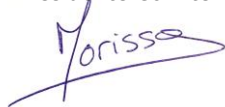
Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Intervenants : Nicolas CHERON - Nicolas CLAUDEL

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2012

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 14 - Dimanche 22 Mars 2026, 9h45 à 12h00, à BIHOREL

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BELLIER	ALI	GONFREVILLE	29/07/2012	163	DROITIER	AIL
BERRENGER	BASTIEN	DEVILLE MAROMME	29/05/2012	165	DROITIER	
CLAUDEL	LORIS	BIHOREL	23/07/2012	167	DROITIER	DC
CLAYTON	ANDREW	ROUEN	27/06/2012	156	DROITIER	AIL
DESAILLY	MAXIME	BIHOREL	29/11/2012	154	DROITIER	AIL
DESANGLOIS	ANTOINE	BIHOREL	22/06/2012	173	DROITIER	GB
GAGNE	NATHAN	GOURNAY	23/04/2012	175	DROITIER	AR
HOCHET	BENJAMIN	GONFREVILLE	24/02/2012	177	DROITIER	PIV
JEGOUSSE	GASPARD	ROUEN	06/02/2012	172	GAUCHER	AR
KEBO-LOERCH	RINO	DEVILLE MAROMME	29/01/2012	165	DROITIER	GB
LEGUEDE	SACHA	BIHOREL	09/02/2012	168	DROITIER	AR
L'HERMETTE	ELIOTT	BONSECOURS	16/05/2012	155	DROITIER	AIL
LOCSEI	ENael	GONFREVILLE	13/04/2012	168	DROITIER	DC
LOEUILLET	GABIN	DIEPPE	11/02/2012	170	GAUCHER	AR
PESQUET CANHAN	TOM	ST VALERY	02/03/2012	168	DROITIER	AR/PIV
RENEL	NOA	OISSEL	23/03/2012	180	GAUCHER	AR/AIL
RIBEIRO	THIBAUT	ALCL	28/03/2012	180	DROITIER	GB
SANNIER	CHARLES	EU	30/08/2012	160	DROITIER	GB
SENECAL	GABIN	DEVILLE MAROMME	08/03/2012	176	DROITIER	AR
VALLEE MILANI	JOSEPH	BIHOREL	14/03/2012	177	DROITIER	PIV
ZENGLI	NOHAM	OISSEL	15/11/2012	152	GAUCHER	AIL
ZOLLI	ZACHARIE	ALCL	18/11/2011	168	GAUCHER	AR/AIL

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION (OU NON) AU RÉFÉRENT DE LA SELECTION.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.